



**CANARIENS AU BRESIL AU DEBUT DU XIX^e SIECLE
UNE IMMIGRATION UTILE POUR UN PAYS NEUF**

LILIAN FONSECA SALOMAO

INTRODUCTION

L'histoire de l'immigration étrangère au Brésil commence dès l'arrivée de la cour portugaise à la colonie américaine. Auparavant, l'entrée des étrangers était défendue et même celle des Portugais était réglementée par le gouvernement de Lisbonne.

L'une des premières mesures de D. João à Rio de Janeiro a aboli ces obstacles. Sa lettre du 28 mars 1808, adressée à l'Intendant de l'Or, complète l'ouverture des ports brésiliens au commerce avec les pays alliés. En effet, le régent espère que par cette mesure

«...les Nations étrangères viendront agrandir ce continent non seulement avec leur population, mais aussi avec leurs capitaux, leurs capacités et leurs connaissances dans l'agriculture et dans les arts, ce dont résulteront les plus heureuses conséquences pour l'enrichissement et la prospérité du Brésil entier»¹.

Le lendemain, le premier livre pour la «légitimation des étrangers» était ouvert par la Police². L'immigration légale commençait, surveillée par l'Etat.

Les enregistrements des étrangers ont été publiés par l'Arquivo Nacional et le premier volume comprend les années 1808-1822. Seul un résumé des enregistrements est donné, soit le nom, l'origine, la profession, la date d'entrée et le domicile au Brésil. Tous ces éléments ne sont pas présents pour chaque individu. De ceux qui quittent le pays ou qui arrivent accom-

1. AULER, Guilherme (org.): *Registro de Estrangeiros: 1808-1822*. Rio de Janeiro, Ministério da Justiça e Negócios Interiores/Arquivo Nacional, Publicação n° 46, 1960, 319 pp., p. 5: *Nota liminar* par Rodrigues, José Honório.

2. *Ibid*, p. 5.



pagnés, nous sommes informés de la date du départ (ou parfois des départs) et du nombre de personnes qui les accompagnent et aussi leur degré de parenté.

Nous allons étudier une petite partie de ces documents, ceux qui concernent les Canariens. D'abord nous verrons qui ils sont, ensuite où ils vont, enfin, en quoi leur arrivée semble concider avec les desseins d'un pays neuf.

LES CANARIENS, DES IMMIGRANTS PAS COMME LES AUTRES

Parmi les étrangers recensés il y a un bon nombre d'Espagnols, venant d'Europe ou des possessions espagnoles en Amérique. D'eux, comme des autres étrangers, on dit dans la plupart des cas la provenance. Exceptionnellement, les natifs des Canaries ne sont pas recensés en tant qu'Espagnols, mais comme Canariens.

De 1808 à 1822, ont été enregistrés 60 Canariens, dont 6 sont des chefs de famille. En tout il s'agit de 79 personnes, hommes, femmes et enfants. La façon dont ces documents utilisés ici ont été publiés ne nous permet pas de savoir leur âge exact. En revanche, les informations dont nous disposons ne sont pas du tout négligeables, puisqu'elles nous montrent que parmi ces immigrants il y avait des familles et une majorité de travailleurs, nous permettant de suivre leurs pas dans le pays. Différemment de la plupart des Espagnols, les Canariens restaient au Brésil³ et uniquement trois d'entre eux ne sont pas venus directement de leur pays: un maçon et un cultivateur provenaient de Montevideo et un commerçant ambulant de Buenos Aires. Une seule femme non accompagnée a été enregistrée en 1814, une veuve qui déclare vivre «de son travail» à São Pedro do Sul.

Malheureusement, nous ne connaissons pas les dates exactes de l'arrivée de 22 des individus qui ont été enregistrés entre 1814 et 1818. Certains demeuraient déjà au Brésil et n'auraient fait que régulariser leur situation. Mais pour la plupart ils sont arrivés immédiatement après la fin de la guerre européenne.

La majorité de ces immigrants étaient des agriculteurs (34), dont 5 chefs de famille: les marchands suivaient en nombre (11), puis les maçons (6), les «jornaleiros» (2, travailleurs payés pour leur travail quotidien), un

3. DA SILVA, José Gentil: *O imigrante como investimento: A propósito do Brasil no início do século XIX*. Estocolmo, VI Reunión de A.H.I.L.A., Dactylographié, 25-28 mayo 1981, pp. 1-3.



«mecânico» (ouvrier, avec sa femme) et un «peão» (modeste travailleur de l'élevage). Nous ignorons l'occupation des trois Canariens qui ont quitté le Brésil, celle d'un homme seul résidant à Rio Grande et de la veuve déjà signalée.

Que les agriculteurs soient les plus nombreux, cela peut être expliqué probablement par la prédominance des activités agraires dans les Canaries, mais aussi par le décret du prince D. João du 25 novembre 1808 qui concédait des portions de terre («sesmarias») aux étrangers qui voulaient s'établir au Brésil⁴.

Le sérieux de cette immigration contraste avec ce que beaucoup d'autres ont eu d'aventureux⁵. Le destin des Canariens coïncide avec les sollicitations probables, l'attraction des régions les plus hispaniques du Brésil, mais entre parfaitement dans les perspectives du pays et de sa politique.

L'ATTRANCE DES REGIONS MERIDIONALES

De ces 60 Canariens enregistrés, il n'y a que 9 dont nous ignorons le lieu de résidence au Brésil (y compris les trois qui sont partis). Presque tous s'établirent à Rio Grande do Sul, surtout à São Pedro do Sul, qui a reçu 22 agriculteurs, 5 maçons, un marchand, un «peão» et la dame veuve. Le village de Rio Grande a accueilli 5 agriculteurs, un ouvrier («mecânico»), un maçon et un homme qui n'a pas indiqué sa profession. Sont encore allés à Rio Grande do Sul deux autres agriculteurs, établis à «Povoação do Sul», et un provenant de Fuerteventura, lui seul à «Povoação do Norte». Des 10 Canariens qui ont gagné l'île de Santa Catarina, 8 sont des marchands (7 se sont déclarés marchands de tissus et le huitième est un commerçant ambulant) et 2 autres vivent de leur travail quotidien («vive de seu jornal»). Parmi les premiers il y a un noble, Fernando Perdam.

Il y a deux aspects communs à propos des Canariens établis à Santa Catarina: ils sont tous venus de Lanzarote et nous ne connaissons pas la date de leur arrivée au Brésil. Leur enregistrement a été fait entre 1814 et 1818, comme celui de la plupart des autres qui n'ont pas déclaré la date de leur entrée au pays.

4. SIMONSEN, Roberto C.: *História econômica do Brasil*, 3^e ed. (grande formato), São Paulo, Companhia Editora Nacional, 1957, 475 pp., p. 415.

5. NORMANO, J.F.: *Evolução econômica do Brasil*, trad., São Paulo, Cia. Ed. Nacional, 1939, 313 pp., pp. 106-107.



Il est intéressant de trouver 8 sur 11 marchands canariens à Santa Catarina, puisque cette île est devenue un port-franc après 1810. C'était un résultat des deux traités signés par le prince D. João avec le gouvernement anglais, l'allié traditionnel du Portugal et surtout pendant les guerres européennes du début du XIX^e siècle. Déjà avant le transfert de la cour portugaise au Brésil, qui a été effectué par les soins des Anglais, ceux-ci avaient sollicité ce port-franc qui serait le point de départ de leur commerce avec la région du Plata. Les Portugais s'intéressaient, eux aussi, à cette région, ce qu'on retient dans l'article 22 du Traité de Commerce et Navigation:

«Son Hautesse Royale le Prince Régent du Portugal, afin de faciliter, et d'animer le légitime Commerce non seulement des Vassaux de la Grande Bretagne, mais aussi du Portugal, avec d'autres Etats voisins à Ses propres Domaines; et aussi avec l'intention d'augmenter, et d'assurer la part de Son propre Revenu, qui est dérivée de la perception des Droits de Port Franc sur les Marchandises, décide de déclarer le Port de Santa Catarina Port Franc, selon les termes mentionnés dans l'Article précédent de ce Traité»⁶.

Or, nous ne savons pas jusqu'à quel point ce commerce était légitime, puisque les «Etats voisins» étaient des colonies espagnoles en plein processus d'émancipation. Mais les intérêts des Portugais dans la région du Plata étaient indéniables, ce qu'on peut prouver par l'annexion de la Bande Orientale (futur Uruguay) au Royaume du Brésil en 1816, malgré la protestation du gouvernement anglais⁷.

Les marchands originaires de Lanzarote cherchaient, eux aussi, les avantages du port-franc de Santa Catarina à une époque où les conflits en Europe étaient terminés, mais pas encore dans les anciens domaines espagnols en Amérique du Sud, qui cherchaient leur indépendance. D'autre part, pendant la guerre, le consul français à Santa Cruz de Tenerife avait dénoncé les commerçants canariens comme des sympathisants des Anglais, desquels ils seraient des «correspondants et des facteurs»⁸.

Certains historiens prétendent que des colonies ont été créées dans les

6. Apud SIMONSEN, R.C.: *Op. cit.*, p. 399.

7. A ce propos: MANCHESTER, Alan K.: *Preeminência inglesa no Brasil*, trad., São Paulo, Brasiliense, 1973, spécialement chapitres I et II; PANTALEAO, Olga: *A presença inglesa*, in HOLANDA Sergio de Buarque (org.): *O Brasil Monárquico*, 2^e ed., São Paulo, Difel, 1972, Vol. I, Parte I, Cap. 2.



régions du Brésil où le climat est semblable à celui de l'Europe, donc le sud du pays, plus convenable aux immigrants européens. Néanmoins, on ne peut pas oublier que cette région était peu peuplée au début du XIX^e siècle⁹ et que le Rio Grande do Sul a été une des raisons du conflit entre les deux royaumes ibériques depuis le XVII^e siècle¹⁰. En conséquence, il était nécessaire d'occuper effectivement les terres méridionales afin d'affirmer la présence de la souveraineté portugaise. Il est presque bizarre que le gouvernement portugais accepte des immigrants d'origine espagnole dans ce territoire disputé.

A l'arrivée de ces Canariens, plusieurs Espagnols et Hispano-américains se sont fait enregistrer en déclarant également qu'ils allaient vers ces mêmes villages de Rio Grande do Sul. Ils ont vraiment choisi leur destination au Brésil et le gouvernement a respecté leur option. Ce choix se justifie, puisque cette contrée méridionale du Brésil a toujours été sous l'influence hispanique et a connu l'alternance de la souveraineté des deux pays ibériques. Mais le mouvement spontané de ces Hispaniques peut aussi bien témoigner de leur difficile accommodation avec les limites politiques.

Ces Canariens établis dans le Rio Grande do Sul étaient probablement des personnes pauvres qui ont quitté leur pays à la recherche d'une meilleure condition de vie, comme beaucoup d'autres de différentes origines¹¹. Bien que le gouvernement espagnol ait interdit l'émigration¹², des canariens (et aussi des péninsulaires) échappaient à leurs difficultés: la trop petite propriété rurale, sol pauvre et difficile à travailler, pression démographique, sèche-

8. Lettre du consul français aux îles Canaries, François-Pierre Clerget, adressée au Ministre des Relations Extérieures Charles de la Croix, le 4^e jour complémentaire, An 5 de la République Française (9-7-1797). Publiée par RUIZ ALVAREZ, Antonio: *El cónsul Clerget y el desembarco de Nelson en Tenerife*, in Revista de Historia Canaria, tomo XXXV, año XXXII, 1959, pp. 78-86 (spécialement p. 84).

9. Vers 1780, le Rio Grande do Sul comptait 17.923 habitants et en 1822 la population de la province atteignait le chiffre de 100.000 personnes. Voir DELHAES-GUENTHER, Dietrich von: *La influencia de la inmigración en el desarrollo y composición étnica de la población de Rio Grande do Sul*, in Jahrbuch für Geschichte von Staat, Wirtschaft und Gesellschaft Lateinamerikas, Band 13, pp. 420-436, spécialement p. 430.

10. Selon RAMOS, Arthur: *Introdução à Antropologia Brasileira*, Rio de Janeiro, 1947, II, p. 144, il y avait des vrais villages espagnols au Rio Grande do Sul.

11. A ce propos voir par exemple, DELHAES-GUENTHER, *Op. cit.*, pp. 421 et 426.

12. RAMOS PEREZ, Demetrio: *Fases de la emigración española a Hispanoamérica en el siglo XIX*, in Jahrbuch für..., *op. cit.*, pp. 151-173, spécialement p. 154 et HERNÁNDEZ GARCÍA, Julio: *Algunos aspectos de la emigración de las Islas Canarias a Hispanoamérica en la segunda mitad del siglo XIX (1840-1895)*, in Jahrbuch für... *op. cit.*, pp. 132-150, spécialement pp. 132-133.



resses, etc¹³. Ce n'était pas la fortune facile que les travailleurs canariens cherchaient, dont la bonne réputation les faisait des préférés des patrons hispano-américains¹⁴. Les provinces méridionales du Brésil semblent avoir eu, spontanément, auprès des Canariens, des chances que d'autres pays auraient souhaité avoir.

EN GUISE DE CONCLUSION AMBITIONS BRÉSILIENNES ET CONTRIBUTIONS CANARIENNES

La machine administrative portugaise transférée au Brésil a dû ouvrir la colonie au contact direct avec le monde dans son propre intérêt. Peupler le pays, le dynamiser et diversifier ses activités, cela signifia chercher les moyens nécessaires pour payer le séjour de la cour au Brésil et augmenter les revenus de la maison de Bragança, dont la couronne tremblait à cause de l'occupation du Portugal par les armées napoléoniennes et des ses besoins d'argent. Il suffit de lire un passage du manifeste par le quel le régent justifie la signature des deux traités avec la Grande Bretagne en 1810:

«...il a fallu dresser la prospérité des parties de l'empire qui étaient libres de l'oppression, afin de trouver les moyens de satisfaire ceux de mes vassaux, chez qui je suis venu m'établir; mais encore pour qu'ils puissent aider aux dépenses nécessaires à soutenir le lustre et la splendeur du trône, et à assurer sa défense, contre l'invasion d'un ennemi puissant. A cette fin, et pour créer un empire en gestation, il a été décidé d'adopter les principes les mieux démontrés de l'économie politique, dont celui de la liberté et ouverture du commerce, celui de la diminution des droits douaniers, unis aux principes les plus libéraux, de façon à promouvoir le commerce en permettant aux cultivateurs du Brésil de trouver le meilleur marché pour leur production et qu'il en résulte le meilleur progrès de la culture en général et du peuplement de ce vaste territoire brésilien, qui est le moyen essentiel de le faire avancer, et de beaucoup supérieur au système restreint, et mercantil, peu applicable à une contrée où difficilement peuvent pour le moment être fabriquées les manufactures, excep-

13. HERNANDEZ GARCIA, J.: *Op. cit.* pp. 137-143 et RAMOS PEREZ, D.: *Op. cit.*, p. 153.

14. A propos de la préférence des travailleurs canariens par les «hacendados» vénézuéliens: RAMOS PEREZ, D.: *Op. cit.*, pp. 164-165. A propos de leur travail à Cuba: MORENO FRAGINALS, Manuel: *El ingenio. El complejo económico social cubano del azúcar*, La Habana, Comisión Nacional Cubana de la UNESCO, 1964, T. I, pp. 147-148.



tées les plus grossières, et celles qui assurent la navigation et la défense de l'Etat»¹⁵.

Afin de concrétiser ce dessein, le Brésil avait besoin d'une main d'oeuvre libre et capable. La création des colonies d'immigrants européens représentait une nouveauté dans un pays de grandes propriétés, de monoculture et d'esclavage, où les manufactures avaient été interdites jusqu'en 1808 et où les techniques agricoles n'avaient pas évolué. L'immigration, telle qu'elle a été organisée au début du XIX^e siècle, a été donc complètement différente de celle qui a commencé quelques décennies plus tard. Cette dernière avait le but d'obtenir la main d'oeuvre pour les grandes cultures du café de São Paulo. La première chercha à établir des petits cultivateurs, des artisans et des ouvriers au Brésil. C'est pour cela que des contrats ont été établis offrant plusieurs avantages aux étrangers qui désiraient s'installer dans le pays: des terres, des outils, des semences, l'exemption d'impôt pendant dix ans, des franchises pour l'importation d'autres outils, etc¹⁶. Nous ne savons pas si les Canariens ont été attirés par ces avantages, mais il est peu probable qu'ils aient des informations à ce propos, puisque la politique espagnole jusqu'en 1853 au moins a été celle de la prohibition de l'emigration¹⁷.

Par conséquent, à peu près 4.657 étrangers sont arrivés au Brésil de 1808 à 1822, dont 37,3% d'Espagnols, 20,8% de Français, 14,6% d'Anglais, 7% d'Hispano-américains, 4,7% d'Allemands, 4,3% d'Italiens, 4% de Nord-Américains, 2,1% de Suisses, 0,8% de Suédois, 0,7% de Hollandais, 0,3% d'Autrichiens, 1,7% divers et 1,7% de Canariens¹⁸.

Les Canariens n'ont pas été nombreux, mais ils ont contribué à occuper les terres méridionales du Brésil et à les rendre fécondes avec leur travail.

Nous voudrions enfin révéler que ces Canariens arrivés avant 1822 ne se proclamaient pas des Espagnols. Cet aspect a certes rendu possible notre recherche. Nous pensons que pour ces immigrants être Canariens ne signifiait pas seulement être parti de l'archipel des Canaries. Même ceux qui étaient passés des possessions hispano-américaines aux terres brésiliennes au venaient de Lanzarote et Fuerteventura, en plus du lieu de provenance, se

15. Apud SIMONSEN R. C.: *Op. cit.*, p. 405.

16. SIMONSEN, R. C.: *Op. cit.*, pp. 415-419.

17. L'Ordre Royale du 16/9/1853 permettait aux Canariens d'émigrer, puisqu'ils n'avaient pas des moyens sûrs pour leur survivance. Apud HERNANDEZ GARCIA, J.: *Op. cit.*, p. 133.

18. DA SILVA, J. G.: *Op. cit.*, tableau p. 11 («Pays d'origine»).

déclarent Canariens. Par la suite, dans le livre des enregistrements de 1823 à 1830 nous n'avons trouvé qu'une seule référence à l'archipel. Il s'agit de Nicolao Navarrite, dit Espagnol, qui est parti le 9 mars 1825 pour la Gran Canaria. Ceci peut venir des immigrants ou des autorités brésiliennes qui auraient décidé de ne plus faire la distinction. Quant aux Canariens, il s'agit sans doute de gens modestes, mais qui ont eu l'audace de faire ce déplacement. Or, nous savons qu'aux Canaries il était question d'indépendance. Cela n'est pas sans importance, si nous rappelons de l'histoire de l'archipel¹⁹.



19. Lettre du 15 août 1827 adressée à D. Manuel González Salmón par le Comte de La Alcedia, publiée par JOS, Emiliano: *Denuncias sobre la mala disposición política en Canarias durante la Década absolutista*, in *Revista de Historia Canaria*, tomo XXV, 1959, pp. 87-88.